

**Fédération d'Associations loi 1901 - Membre de France Nature Environnement**

FNE Midi-Pyrénées

Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées

14, rue de Tivoli

31000 Toulouse

Tél. : 05 34 31 97 42

Fax : 09 55 51 96 27

[herve.hourcade@fne-midipyrenees.fr](mailto:herve.hourcade@fne-midipyrenees.fr)

**A l'attention de Mme le préfet  
Préfecture de l'Ariège  
2 Rue de la Préfecture Préfet Claude  
Erignac  
09000 Foix**

*A Toulouse, le 25 novembre 2014*

Objet : Pollution des eaux au tétrachloroéthylène à Foix (09)

*Lettre ouverte*

Madame le préfet,

Nos associations s'inquiètent d'une importante pollution souterraine en tétrachloroéthylène sur la commune de Foix depuis maintenant 3 ans.

D'après nos informations, le puits de l'Ayroule qui était à l'époque le puits d'eau potable de Foix, présentait des concentrations de l'ordre de 120 µg/l en 2011 et 760 µg/l en 2012. Ces teneurs sont très largement supérieures aux valeurs guide de gestion retenues par le Ministère de la Santé (15 µg/L pour les adultes et 4 µg/L pour les enfants de moins de 6 mois).

Le panache toujours montant de pollution dans la nappe d'accompagnement de la rivière Ariège a fait l'objet d'inquiétude partagée, lors de la réunion du 17 septembre 2014 entre le service de la police de l'eau de la DDT de l'Ariège et l'association le Chabot. Les puits d'alimentation en eau potable (AEP) desservant les communes de Saint-Jean-de-Verges, Crampagna et Loubières ainsi que celui de l'hôpital départemental (CHIVA), pourraient à terme être contaminés, puisque situés en aval de cette même nappe d'accompagnement.

Nous avons appris que l'agence de l'eau Adour Garonne lancerait un appel d'offre pour le suivi et l'évolution de cette pollution. Par ailleurs, un comité de pilotage serait créé et composé du syndicat mixte de gestion des eaux, de la direction départementale des territoires (DDT), de l'agence régionale de la santé (ARS) et du conseil général.

Par courrier du 26 septembre 2014, nous avons sollicité Monsieur le directeur de l'agence de l'eau Adour-Garonne afin de participer à ce comité. Par réponse

du 15 octobre, ce dernier nous proposait de prendre attache avec vous (v. copie du courrier en pièce-jointe).


Dès lors, les associations FNE MIDI-PYRÉNÉES, LE CHABOT & LE C.E.A., vous demandent par la présente de bien vouloir intégrer un de leurs membres dans ce comité de pilotage.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Madame le préfet, l'expression de nos salutations respectueuses.

**Thierry de NOBLENS**  
**Président FNE Midi-Pyrénées**



**Bernard DANJOIE**  
**Président du Chabot**

Bernard Danjoie  


**Daniel STRUB**  
**Président du CEA**

